****

**COMITE DIRECTEUR**

**12 JUIN 2020**

Présents

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Président** | : B. GRELET | **Badminton** | : E. DONATIEN |  |  |
| **Secrétaire** | : F. GOUIN | **Gym volontaire** | : **Excusée** | **Randonnée** | : Abs |
| **Athlétisme** | **:** A. DANNION | **Handball** | : C. SEMETEYS | **Savate/Boxe**  | : Abs |
| **Basketball** | **:** P. THEVENOT | **Judo** | : F. BARRIERE | **Tennis** | : Abs |
| **Body-Fitness** | **:** M. MACE | **Tennis de table** | :D. VIOLLEAU | **Tir à l’arc** | : C. WISNIEWSKI |
| **Ecole du sport** | **:** A. KEKENER | **Volleyball** | : A. LEFRANC | **Yoga** | : Abs |
| **Football** | **:** M. DERON | **Raid aventure** | : Abs | **Pétanque** | : E. PILLONDEAU |

Début de la réunion : 19h10

Ordre du jour :

* + Report de l’AG élective
	+ Reprise de Septembre – Prix des adhésions / Demandes de remboursements des adhérents
	+ Numérique et communication
	+ Animations – Rentrée de Septembre
	+ Rappel carte passerelle
	+ Effectifs et bilans
	+ Saison prochaine
	+ ***Report de l’AG élective en 2021***

**Sur les 20 sections, 14 sont représentées, soit 58 voix. Quorum atteint (50)**

Proposition mise au vote : pour les raisons de covid19, les sections ne pourrons faire leur A.G dans de bonnes conditions d’ou problème de légitimité. De plus les jeux sont reportés en 2021, le Président propose de maintenir l’A.G 2020, mais de décaler les élections à l’A.G 2021.

Mise aux voix : 0 contre, 0 abstention

 **Adopté à l’unanimité**

* ***Reprise de Septembre – Prix des adhésions / Demandes de remboursements des adhérents***

La décision de fermer ne nous incombe pas. Pour beaucoup de section les animations lucratives n’ont pas pu être réalisées. En préparant les tarifs de cotisation, il faudra faire attention aux coups de revient adhérent (tout ce qui est payé) : minibus utilisés, mise à disposition de Kévin et Christophe, coût des bénévoles, etc.… Cela rentre dans le coût de revient de la licence. Les adhérents ne sont pas conscients du coût de revient d’une licence.

Lettre de M. Masseglia Denis, Président CNOSF : «Madame la Présidente, Monsieur le Président, Certains de vos clubs ont pu être confrontés à des demandes de remboursements partiels des cotisations annuelles versées par des adhérents à leur club. Par la présente, nous souhaitons rappeler que l’adhésion à un club comme à toute association Loi 1901, donne au membre du club un certain nombre de droits en même temps qu’elle impose un certain nombre de devoirs. Il ne s’agit pas d’une prestation commerciale et il ne saurait donc en aucun cas être question de pouvoir assimiler la relation entre un club et un adhérent à un rapport entre un prestataire et son client. L’adhésion, renforcée par le paiement d’une cotisation annuelle incluant celui de la licence fédérale, est un acte volontaire qui ne peut être assimilé à celui d’une prestation tarifée. C’est le principe même de la vie associative et il est indivisible, même s’il n’exclut pas la possibilité de proposer des solutions ou gestes compensatoires à venir pour le futur de la part du club à l’égard de ses membres. Les membres d’un club sont les parties prenantes d’un projet collectif dans un cadre statutaire défini, et en aucun cas des consommateurs d’activités dispensées à la séance. Nous préconisons donc aux fédérations et clubs de veiller au respect des règles constitutives de l’associativité et d’informer les éventuels demandeurs de sa spécificité ».

* ***Le numérique et la communication***

Certaines sections ont communiqué par e. mail, whatsapp, il faut intensifier notre communication pour maintenir un lien permanent avec nos adhérents, le numérique doit nous aider, tout comme son utilisation pour faciliter l’information et la formation.

* Kévin & Christophe ont réalisé 2 films/formation qui vont vous être proposés prochainement.

Proposition de formation :

1) Recrutement et fidélisation des bénévoles

2) Utilisation du tableau PROMETHEAN

3) Utilisation du back-office

4) Historique et fonctionnement de l’Amicale

Ces formations 1, 2 et 4 peuvent être faites l’intermédiaire de Zoom ou Teams

* ***Animations (prévisions)***

Samedi 05 Septembre : Forum des associations (jusqu’à environ 15h)

Dimanche 06 Septembre : Forum de la ville (après-midi)

Samedi 19 Septembre et Dimanche 20 Septembre : Saint Fiacre

Ruelles et Rempart n’ayant pas lieu cette année, la Mairie souhaite mettre des animations (éventuellement sportives) à la place le samedi après-midi sur la place Aristide Briand.

* ***CDOS Carte passerelle***

**CONCERNE UNIQUEMNT LES CLUBS FEDERES**

L’idée est de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en Club, en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL, la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l’opération.

Pendant 7 semaines, entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et différents clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de 3 séances par club maximum.

Pour toute information complémentaire, et inscription, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

**https://www.sport28.fr/**

Lors de la rentrée scolaire les professeurs donneront un Flyer aux élèves.

Chaque Club doit s’inscrire en étant Club volontaire pour pouvoir accueillir les enfants ayant une carte passerelle (Club participant à l’opération carte passerelle)

***Questions :***

Volleyball : Sera-t-il possible de travailler après le 14 Juillet 2020 ? Si la réponse du Maire intervient trop tard, il n’y aura personne et le stade sera ouvert pour rien.

Athlétisme : Report de championnats pour septembre. Sera-t-il possible de s’entraîner pendant les vacances. Pourra-t-on ouvrir du 14 juillet au 15 août ?

Football : Par rapport à la position de la saisie 2019/2020, des remboursements auraient-ils eu lieu au Tennis.

Réponse : Remboursement des cours particuliers certainement, mais des adhésions certainement pas.

Tennis de table : Badges d’accès ?

Réponse : Disponibles la semaine prochaine.

Pétanque : Le gardien pourrait-t-il mettre le cadenas dans l’autre sens. De l’extérieur, il n’est pas évident de déverrouiller un cadenas fermé de l’intérieur.

Tir à l’arc : Entretien du terrain ? Qui s’en occupe. L’herbe est haute.

* ***Points divers***

Occupation du stade : Le portillon du stade doit être IMPERATIVEMENT fermé à clé. Personne ne doit utiliser la piste d’athlétisme s’il n’y a pas été autorisé.

La section Athlétisme a constaté des vols (eau, gel hydro-alcoolique). C’est à priori quelqu’un qui a une clé du local. Il faut envoyer un e. mail à M. Deprez.

**Les sections doivent envoyer les effectifs à Anne-Sophie TRES RAPIDEMENT .**

Fin de la réunion : 20h15